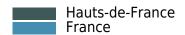
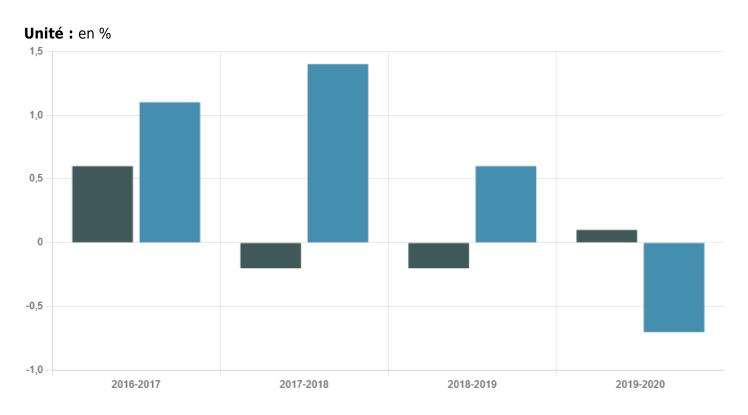




Variation des effectifs des entreprises de la filière bois entre 2016 et 2020





Source : Baromètre ACSEL Banque de France - 2022

Le Baromètre ACSEL 2022 réalisé par la Banque de France et portant sur la situation économique et financière des entreprises de la filière bois régionale réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 750.000€ (hors exploitation forestière et sylviculture) nous indique la variation des effectifs sur un échantillon constant 2 ans par 2 ans entre 2016 et 2020.

En dépit de la croissance de l'activité et de la valeur ajoutée, les effectifs ont été globalement stabilisés sur la période.

SECTEURS

1ère transformation2nde transformationConstruction bois

THÉMATIOUES

Économie Emplois Entreprises